

Les salariés font front commun face à la répression antisyndicale

Loan Nguyen

S'ils sont nombreux à se retrouver aujourd'hui derrière la bannière des ex-Goodyear condamnés, c'est parce que la répression les concerne aussi directement. Procédures judiciaires mais aussi sanctions, licenciements et discriminations sont le lot quotidien des syndicalistes pour tenter d'étouffer la contestation.

« Neuf mois de prison ferme ! » Comme une insulte jetée à l'ensemble des forces syndicales et progressistes, ces cinq mots reviennent dans la bouche des militants, toujours avec le même air estomaqué et révolté. À n'en pas douter, le jugement rendu par le tribunal correctionnel d'Amiens, le 12 janvier dernier, a permis de jeter une lumière crue sur l'ampleur de la répression antisyndicale en France.

Preuve de la solidarité grandissante autour des ex-Goodyear, mais aussi de l'identification d'un grand nombre de militants confrontés à une même logique répressive, environ 80 rassemblements sont prévus aujourd'hui en soutien aux salariés condamnés, dont une grande manifestation à 11 heures place de la Nation à Paris. Car derrière le caractère extrême de la condamnation des huit anciens salariés de Goodyear - dont cinq syndicalistes CGT – pour séquestration de deux cadres, une multitude d'attaques contre les syndicalistes et les salariés combatifs existent, que ce soit devant les tribunaux ou à l'intérieur des entreprises. Deux heures avant la manifestation parisienne pour les Goodyear, un autre rassemblement a lieu à quelques encablures de là, à Lisses (Essonne), pour dénoncer le licenciement par ID Logistics de 35 salariés, dont un tiers de syndicalistes CGT mais aussi CFDT et FO, après un mouvement de grève de dix jours début décembre.

À la suite de l'ordonnance du tribunal de grande instance d'Évry d'évacuer le piquet de grève tenu par une centaine de salariés devant l'entrepôt logistique, jugé comme portant entrave à la liberté de commerce, les grévistes avaient été délogés par les gendarmes. Encouragée par la justice, la direction d'ID Logistics avait alors décidé de remplir une charrette de contestataires. « Il y avait environ 80 % des salariés de l'entrepôt qui étaient en grève, ils ont fait un coup de filet en en prenant 35 », explique Jean-Louis Betoux, responsable à la CGT de l'Essonne. Pour le syndicaliste, au-delà des différences de situations entre les salariés licenciés d'ID Logistics et les anciens Goodyear, c'est bien la même logique antisyndicale qui est à l'oeuvre : « On ressent clairement une aggravation dans les discriminations ou la chasse aux syndicalistes. On est passé de méthodes des directions qui consistaient à empêcher l'implantation de sections syndicales à une véritable criminalisation de l'action syndicale. Maintenant, on ne va plus devant les prud'hommes mais devant le tribunal de grande instance », s'indigne-t-il. « Dans le prolongement de ce qu'avait fait Nicolas Sarkozy » Chez Start People, entreprise d'intérim, Frédéric Willemain n'a pour l'instant été que mis à pied mais il est également menacé de licenciement pour faute lourde.

Le 16 décembre, le délégué CGT s'est rendu sur un piquet de grève d'agents de La Poste à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) que la direction entendait remplacer par des intérimaires de Start People. « J'y suis allé pour obtenir de la direction locale de Start People qu'elle paye les intérimaires qui ne remplaçaient pas les agents grévistes, puisque cette pratique est illégale. Puis je me suis rendu sur le piquet de grève pour en informer les intérimaires. À ce moment-

là, le directeur de cet établissement de La Poste est sorti et a simulé une agression en se jetant par terre à côté de moi - c'était d'ailleurs assez ridicule », raconte Frédéric Willemain, pour qui cette manœuvre avait clairement pour but de l'évincer. « La Poste est l'un des plus gros clients de Start People, et le directeur de l'établissement avait très mal pris mon intervention », affirme-t-il. Lui aussi a le sentiment que « la répression contre les syndicats combatifs est de plus en plus forte » et se retrouve dans la lutte des ex-Goodyear.

Lui comme les salariés d'ID Logistics se côtoieront dans le défilé parisien aujourd'hui. « Nous n'avons plus de données du ministère du Travail sur le licenciement des salariés protégés depuis le début des années 2000, mais ce qu'on commençait à voir sur les dernières statistiques, c'est que le ministère donnait de plus en plus raison aux employeurs », souligne Étienne Penissat, sociologue chargé de recherche au CNRS, membre de l'Observatoire de la discrimination et de la répression syndicales. « La politique menée par le gouvernement socialiste s'inscrit dans le prolongement de ce qu'avait fait Nicolas Sarkozy. En ne passant pas de loi d'amnistie pour les syndicalistes condamnés ou en dépénalisant en partie le délit d'entrave aux instances représentatives du personnel, le message envoyé au patronat est qu'il ne sera pas ou peu sanctionné », explique le chercheur, qui observe que cette entreprise de terreur porte malheureusement souvent ses fruits. « 30 % des salariés interrogés lors de la dernière enquête TNS-Sofres sur l'image des syndicats répondaient que le refus de s'engager dans un syndicat était dû à une peur des représailles », souligne-t-il. Un effet dissuasif qui ne marcherait que dans certains cas, pour Vanessa Codaccioni, maîtresse de conférences à Paris-VIII et spécialiste de la répression politique. « Depuis Nicolas Sarkozy, il y a une radicalisation dans la volonté d'éliminer la contestation sociale, avec des peines de prison ferme. Ce genre de décisions peut faire peur, mais cela peut aussi radicaliser les syndicats et les salariés. Et je pense que les salariés sont plutôt dans un état de révolte. »